



EAU «RYTHME» DE LA NATURE



LE CACARDEUR

ÉDITION OCTOBRE 2024

MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

Table des matières



Mot du maire	3
Prochaine réunion du Conseil	7
Taxes municipales	7
Services des loisirs	8
Connaissez-vous ?	11
Centre intégré de santé & de services sociaux	11
Service urbanisme	12
Travaux publics	13
Rinçage réseau d'aqueduc	14
Grains de soleil CN inc	15
Maison des jeunes le S.Q.U.A.T	16
Déjeuner FADOQ de Pointe-aux-Outardes	17
Petite annonce	18
Déjeuner Fabrique de Pointe-aux-Outardes	20
Jeux	21
Matières résiduelles	24
Table des marées	25
Solution - Jeux	26
Coordonnées	27
Mosaïque	28

**Notez que vous pouvez également lire votre
Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la
municipalité à l'adresse suivante :
www.pointe-aux-outardes.ca**





Chers Outardéennes, Outardéens

La nature nous parle et nous propose ses superbes couleurs et odeurs. Et oui, l'automne a déjà pris place depuis le 22 septembre 2024. Qui dit automne, dit période de chasse, et j'invite à la prudence tous les adeptes de ce sport, particulièrement ceux qui chassent à proximité des résidences riveraines.

Nous comprenons que la loi permet de chasser à 150 mètres ou plus des résidences, mais pas avec une arme dirigée vers celles-ci. Plusieurs résidents riverains vivent dans la crainte de recevoir un projectile par erreur. Merci de faire preuve de civilité envers vos semblables, un accident est vite arrivé. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les agents de la faune au 418 294-8138.

En cette période où les résidences saisonnières ferment leurs portes pour l'hiver, j'invite les voisins et amis à surveiller ces immeubles afin de déceler des anomalies. Soyons de bons voisins, bons yeux.

Comme vous l'avez remarqué sur nos médias municipaux, nous avons profité de la Semaine des municipalités au Québec pour souligner l'appréciation et l'implication de tous nos employés et conseillers municipaux. Grâce à chacun d'eux, nous pouvons compter sur les nombreux services offerts dans notre magnifique municipalité.

La municipalité, propriétaire de l'immense fonds de terrain où opère le Parc Nature, entame présentement des démarches pour faire reconnaître le secteur comme territoire protégé, afin d'en garantir la conservation pour les décennies à venir. Le Parc Nature continuera de veiller à son aménagement conforme à cette protection, ce qui permettra aussi de garantir ses investissements majeurs à venir auprès des institutions financières. Soyons fiers que l'un des principaux attraits de la Manicouagan, qui opérera dorénavant toute l'année, créant ainsi plusieurs emplois, soit chez nous.

Poursuivons avec le volet économique. Nous travaillons ardemment avec la MRC, ID Manicouagan et les gens de PFR Résolu (SDO) afin de conclure une entente avec un promoteur qui permettrait la récupération de la biomasse perdue en forêt (bois de tordeuse, bois brûlé) et les résidus de l'usine de sciage, pour les transformer en énergie verte localement et ainsi créer des emplois sur notre territoire.

À l'approche du début de la collecte des matières organiques, prévue pour la mi-novembre, une séance d'information publique aura lieu au Centre des loisirs et de la culture, mercredi le 23 octobre à 18 h 30. En tant que président de la RGMRM, je vous y invite toutes et tous. Au plaisir de vous y rencontrer.

Club des Amis Randonneurs de Pointe-aux-Outardes (CARPO)

J'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter le nouveau conseil d'administration élu du CARPO pour leur dynamisme, non seulement dans la reconstruction du relais, mais aussi pour la poursuite du bon travail entrepris depuis sa création.

La municipalité est fière de soutenir le projet de subvention obtenu de Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) local, pour un montant de 65 618 \$ sur un projet de 82 022 \$, destiné à la reconstruction du relais et aux installations sanitaires. Bravo aux membres qui ont comblé la mise de fonds de l'organisme grâce à la levée de fonds GoFundMe et à 6 000 \$ en heures de bénévolat. Félicitations au président Guillaume Lebreux, à son conseil d'administration et à tous les membres participants.

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

Le Conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes a siégé en séance ordinaire le 9 septembre 2024, dans la salle du Conseil.

Nous avons résolu d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière, au nom de la municipalité, par M. Marc Lussier, ingénieur, ou M. Dominic Lachance, ingénieur de la Fédération des municipalités du Québec, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec.

Afin d'alimenter une caméra de surveillance au portail d'entrée du chemin principal, nous avons accepté l'offre de VAR inc. pour la fourniture et l'installation d'une prise d'alimentation duplex dans un boîtier.

Dans le cadre du projet de resurfaçage du secteur ouest de la rue Labrie, nous avons autorisé l'estimation des coûts pour le contrôle qualitatif des matériaux, incluant : la surveillance des travaux (technicien de chantier), les essais de laboratoire, la supervision et l'acceptation des matériaux, la planification et le rapport. Ces travaux sont réalisés dans le cadre de la TECQ 2019-2024 et de la TECQ 2024-2028.

Vous êtes toutes et tous bienvenus à la prochaine séance du conseil qui aura lieu le 15 octobre 2024, à 19 h 30.

En terminant, n'oubliez pas de reculer vos horloges d'une heure dans la nuit du samedi 2 novembre 2024.



Julien Normand,
maire de notre magnifique municipalité



Sondage sur les besoins en logements
sociaux et communautaire



Merci pour votre participation et
votre engagement à bâtir un
avenir meilleur pour tous.



SÉANCE D'INFORMATION

NOUVELLE COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES : DATES
IMPORTANTES, MATIÈRES ACCEPTÉES ET REFUSÉES, ASTUCES ET PLUS

POINTE-AUX-OUTARDES

MERCREDI 23 OCTOBRE

CENTRE DES LOISIRS, 493, CHEMIN PRINCIPAL

DE 18 H 30 À 19 H 30



MÛR POUR LE COMPOST

TOUT CE QUI SE MANGE TOUT CE QUI SE JARDINE

MURPOURLECOMPOST.COM

418 589-4557

RÉUNION DU CONSEIL

Mardi, le 15 octobre 2024 à 19 h 30

En salle du Conseil au 471, chemin Principal



TAXES MUNICIPALES

Le 3e versement était pour le 20 septembre dernier..





**Spectacle de
L'humoriste
Véronique Isabel Filion**

Avec première partie

À Pointe-Aux-Outardes

**5 octobre 2024
20H00**

**Au Centre des loisirs
et de la culture**
493 Chemin Principal

Billets: 38,00\$
sur Lepointdevente.com

**Pour plus d'informations:
Tommy Trembley
418-297-3997**



Café viennoiseries

Mercredi, le 16 octobre 2024 à 9 h 15
Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes
au 493, chemin Principal

L'astuce Choisir

une présentation sur l'importance de faire des choix pour soi, selon nos valeurs. Explique l'impact positif de faire des choix et les bienfaits sur notre santé mentale. En lien avec les 7 astuces du Mouvement santé mentale Québec.

Caroline Gagnon, ARH Prévention et promotion de la santé mentale positive
CISSSCN.



BINGO TÉLÉ

VIDÉOTRON : Illico canal 9 ou Hélix canal 10

Début : 19 septembre 2024.

TOUS LES JEUDIS À 19H00

2 000\$ TOTAL DES PRIX

Livrets : 10\$ Bonanza : 1\$

Licence : 202107030371-01



1. Bingo ordinaire/ 2 bingos après 10 balles	CARTE BLEUE	150\$
2. Tour du free	CARTE ORANGE	250\$
3. Bingo ordinaire/ 2 bingos après 10 balles	CARTE VERTE	150\$
4. TOUR EN X	CARTE JAUNE	250\$
TOUR BONANZA / 3 BINGOS		200\$
INTERMISSION 5 MINUTES		
5. CARTE PLEINE	CARTE ROSE	1000\$
TOTAL DES PRIX		2000\$

Réclamation des prix : Les gagnants se présentent avec la feuille complète à la TVRP, au 113 rue Vallilée à Chute aux Outardes, le vendredi de 9h à midi et sur les heures d'ouverture.

Point de vente : (TVRP) Télévision régionale de la Péninsule, 113 rue Vallilée à

Chute-aux-Outardes. Heures d'ouverture : Le mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 13h à 15h30, le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 18h45 / Nous sommes fermé de 12h30 à 13h.

Pour de l'info : 418 567 2650

CONNAISSEZ-VOUS ?

Cette section dans le bulletin municipal est pour vous, Outardéennes et Outardéens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir-faire, vos habiletés diverses, etc.



- Vous ou quelqu'un de votre entourage avez participé ou participerez prochainement à un événement.
- Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportive, culturelle, scolaire ou autre)
- Votre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.

Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante :

municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Faites-nous parvenir la raison, l'événement et une photo de cet exploit.

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes

Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro 418-567-2274 (poste 0) et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.



Horaire du service :
Bureau municipal situé au
471, chemin Principal
Tous les mardis de 8 h à 9 h 30

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour délivrer le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de remplir le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui effectue les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?
- Les mardis et les jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire.



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment, M. Maxime Whissell, communiquera avec vous.

LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.



BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles. Dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même. .

SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez S.V.P. en aviser la municipalité par téléphone au 418 567-2203 poste 1 lors de nos heures d'ouvertures ou poste 8 les soirs et les fins de semaines..



BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE

L'hiver approche à grands pas. Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale. Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.

LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

À compter du 15 octobre jusqu'au 30 avril de l'année suivante, vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions, par exemple :

- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.





RINÇAGE RÉSEAU D'AQUEDUC



La Municipalité de Pointe-aux-Outardes tient à aviser la population que des travaux de drainage et de nettoyage seront effectués sur le réseau d'aqueduc des Buissons et de Pointe-aux-Outardes **AU COURANT DU MOIS D'OCTOBRE**. Noter qu'il n'y aura pas d'interruption du service d'eau.

Nous vous aviserons également par appel téléphonique.

Il est peu probable que ces opérations occasionnent le brouillage de l'eau, mais nous vous invitons à prendre les précautions qui s'imposent afin de minimiser les désagréments. À la fin des travaux, nous vous demandons d'ouvrir un robinet (sortie d'eau extérieure de préférence ou baignoire) afin de laisser s'échapper l'air accumulé dans le système.

L'eau sera sûrement brouillée pendant quelque temps, nous vous demandons de la laisser couler quelques minutes (un mince filet suffit) afin de nettoyer vos propres tuyaux. Nous vous invitons à faire couler l'eau froide avant l'eau chaude afin que la couleur jaunâtre ne s'infilte pas dans votre chauffe-eau.

Par ailleurs, il serait opportun de profiter de la fin des opérations pour effectuer le drainage de votre chauffe-eau.



Un service gratuit pour nos familles et leurs jeunes.
Ensemble pour la réussite éducative de ceux-ci !

Votre enfant éprouve des difficultés ou des retards d'apprentissage ?
Votre enfant est sur une liste d'attente pour des services professionnels ?
Vous êtes inquiets face au développement de votre jeune ?

Nous vous offrons l'opportunité de travailler avec des jeux spécifiques...

- un ou des axes de développement de votre jeune
- Gestion des émotions (colère, anxiété, etc.)
- Langage
- Lecture (décodage et inférence)
- Prérequis scolaire
- Et autres...

Rencontres ludiques personnalisées
chez vous ou dans un autre milieu
en fonction de ce qui est plus facilitant...
Éducatrice + l'enfant + VOUS, l'adulte significatif!

Contactez-nous pour en savoir +, Grains de Soleil Côte-Nord inc.
418 567-8920 #4 ou gdscotenord@yahoo.fr ou Page FB GrainsdeSoleil37



La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T (Savoir être Quelqu'un d'Unique Aux yeux de Tous) est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif de créer un milieu de vie sain et équilibré lors de rencontres amicales pour les adolescents de 11 à 17 ans.

Nouvel horaire :

Lundi : 18h00 à 21h00
Mardi : 18h00 à 21h00
Mercredi : 18h00 à 21h00
Jeudi : 18h00 à 21h00
Vendredi : 18h00 à 23h00

Aide aux devoirs pour les 8 ans et plus

Mardi & Jeudi : 15h00 à 18h00

COORDONNÉES

480, chemin Principal à Pointe-aux-Outardes

Courriel : mdjlesquat@hotmail.com

Téléphone : 418 567-1202

Facebook (Groupe) : Mdj le S.Q.U.A.T

FADOQ de Pointe-aux-Outardes



Déjeuners FADOQ

CENTRE DES LOIRSIRS DE
POINTE-AUX-OUTARDES

De 8h30 à 12h00

Adulte :	8,00 \$
Enfant 6-12 :	4,00 \$
Enfant 0-5 :	Gratuit



3 NOVEMBRE 2024
1ER DÉCEMBRE 2024
5 JANVIER 2025
2 FÉVRIER 2025
2 MARS 2025
6 AVRIL 2025
4 MAI 2025
1ER JUIN 2025

C'est le mois de votre anniversaire ?

C'est gratuit pour les membres de la **FADOQ** seulement

Pour les membres qui sont du mois de juin, juillet et août c'est gratuit le 1er juin 2025
et pour les membres de septembre c'est gratuit le 6 octobre 2024.

PETITE ANNONCE



Vous voulez publier une annonce dans le bulletin municipal :
le Cacardeur.

Pour ce faire, il est important de respecter la date limite de dépôt, pour l'envoi de vos informations, qui est le 20 de chaque mois. Toutefois, notez que la date de tombée pour le bulletin de NOVEMBRE est le 20 OCTOBRE 2024.

Prenez note que des frais de publication mensuelle de 10,00\$, plus les taxes s'appliquent.

Veillez nous communiquer afin qu'on vous envoie le formulaire de demandes d'annonces. municipalite@pointe-aux-outardes.ca ou 418 567-2203 poste 0

Frédéric
VOTRE expert
en pelouse

à Baie-Comeau

 **NUTRITE®**
CÔTE-NORD

418 297-8787
expertsnutrite.com



25 ans

CAFÉ-RENCONTRE D'OCTOBRE

Pour les personnes qui seraient désireuses d'être accompagnées et guidées pour bien vivre le deuil d'un être cher.

L'Arc-en-ciel est là pour vous accompagner dans cette épreuve.



QUAND

Lundi le 21 octobre 2024
dès 19 h 00

LIEU

625, Boul. Laflèche, Édifice Provencher
Local 1.801

Vous devez nous aviser de votre intention d'être présent auprès de Julie Savard 418 297-0315

Nous vous invitons à visiter notre page Facebook :



L'Arc-en-ciel entraide face au deuil



fadoq



Jeux de la FADOQ

Tous les mardis de 13 h à 16 h
au Centre des loisirs & de la culture

- Palet
- Poche
- Cartes
- Crible
- Ping-pong
- Jeux de société
- Café pour socialiser



Crédit photo : Sébastien St-Jean photographe
Montage : Roxanne Marin



BRUNCH - FABRIQUE DE POINTE-AUX-OUTARDES

LE DIMANCHE, 20 OCTOBRE 2024
DE 8H À 12H

AU CENTRE DES LOISIRS
SITUE AU 493, CHEMIN PRINCIPAL

Adulte: 10.00 \$
Enfant 6 à 12 ans : 5.00 \$
Enfant moins de 5 ans : Gratuit

SUDOKU

		8	7		6	4		
	6	5	3				9	
9				2			3	6
6				3			5	7
		3	6		1	9		
5	4			8				1
4	1			7				8
	9				2	6	4	
		2	8		4	1		

ANAGRAMME

A	T	O	M	E								

+	S
+	I
+	R
+	U
+	P
-	A
-	P
-	I
-	M
-	O

A CHAQUE ÉTAPE, TROUVEZ LE MOT SUIVANT EN AJOUTANT OU EN RETRANCHANT, COMME INDiqué, LA LETTRE SITUÉE À DROITE DU TABLEAU. S'IL Y A PLUSIEURS SOLUTIONS POSSIBLES, ON PRIVILÉGE D'ABORD LES NOMS COMMUNS AU SINGULIER, ENSUITE LES PLURIELS, ET EN DERNIER LIEU LES FORMES CONJUGUÉES.

MOTS FLÉCHÉS

ÎLE DES ANTILLES PAYS D'OcéANIE		PRIX IMPOSÉ PAYS D'EUROPE		PAYS D'AMÉRIQUE PÉNIBLE		ENTRE 3 ET 4 JEU DE CONSTRUCTION		UN TRIMESTRE
PAS UNE SEULE PETITE SÉRÉNADE							ASSOCIER	
			POIGNARD PIERRE PRÉCIEUSE					
COUVERTURE VARIÉTÉ DE FROMAGE								ÂNERIES
				MARGINAL		SUR LA TILLE MORCEAUX DE MINÉRAI		
PAYS DU MAGHREB		ACTION DE SCOUT BOISSON DIVINE			EXPERT			
							DISCIPLE	
DEVISE DU MEXIQUE APRE					GAZ EN PANNE			
			PAYS D'AMÉRIQUE ANCIENNE ALLEMAGNE					
ENFUIT (S) MOROSÉS METS-TOI EN MARCHÉ								
					CROQUEUSE DE POMME			
MER INTÉRIEURE D'ASIE CENTRALE					POSSÉSSIF			

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II								■		
III				■	■					
IV								■		
V							■			■
VI								■		
VII			■						■	
VIII		■			■		■			
IX									■	
X							■			

HORIZONTALEMENT

I. Garde-corps. **II.** Un symbole du compagnon maçon. Morceau de squelette. **III.** Mastic de garnissage. Précède Noël. **IV.** Une pièce quasi indispensable pour une maison bioclimatique. C'est moi qui parle. **V.** Publiai. Se jette dans l'Adriatique. **VI.** Château de poupe. Nanoseconde. **VII.** L'Equateur en ligne. Affluent de la Seine. **VIII.** Rapport en maths. Voie publique. **IX.** Entoure la cité médiévale. **X.** Abrita une manufacture et une école normale. Aigre.

VERTICALEMENT

1. Positions dominantes en architecture. **2.** Ouvrage d'art et d'eau. Négation. **3.** Pupitre. Vieille technique de télécommunication. **4.** Europe abrégée. Bâtiment de peintres. **5.** Strontium. L'OTAN outre-Atlantique. C'est-à-dire que c'est du latin. **6.** Héritage du passé. **7.** Imagina. Au milieu du menu. **8.** Pierre de construction. **9.** Domine les fortifications. **10.** Villa romaine à Tivoli. Une famille d'architectes allemands.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

OCTOBRE				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	



Nouvelle version

Télécharge l'application

RECYC-QUÉBEC Québec

5 consignes de collecte

Pour faciliter les opérations de manutention et éviter les bris de bac

- 1 Bac disposé la veille au soir de la collecte ou exceptionnellement le matin même de la collecte, avant 7 h, les jours de tempête
- 2 Couverture fermée, aucun objet sur le bac et aucune matière à côté du bac
- 3 Roues orientées vers la résidence et matières conformes dans chaque bac approprié
- 4 Chaussée libre d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement de votre municipalité
- 5 Bac toujours à 1 m de tout objet (muret, poteau, garage, abri, voiture, autre bac, etc.) en retrait du trottoir et de la chaussée

Le saviez-vous?

- ✓ Votre bac bleu appartient à la Régie.
- ✓ Votre bac est attribué à votre résidence et doit demeurer sur place en cas de déménagement. Si votre nouvelle résidence ne possède pas de bac bleu, communiquez avec nous pour en obtenir un!
- ✓ Vous avez droit à un seul bac vert selon la réglementation de votre municipalité. Il est de la responsabilité de chaque citoyen de s'informer et respecter la réglementation en vigueur.
- ✓ Vous pouvez laisser votre bac en bordure du chemin et communiquer avec la Régie s'il a été oublié lors de la collecte.

Bac brun : informez-vous!

POUR LE COMPOST

Tout ce qui se mange
Tout ce qui se jardine

Visitez notre site Internet
www.regiemanicouagan.qc.ca
pour en apprendre plus sur le projet de plateforme de compostage et la collecte à venir.

Mieux trier à la source, on y gagne tous!



TABLE DES MARÉES



JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE
1	0116	3.7	9	0545	2.8	17	0125	4.2	25	0306	1.3
	0732	0.9		1120	1.4		0733	0.3		0852	2.6
TU	1332	3.6	WE	1759	3.5	TH	1344	4.4	FR	1445	1.6
MA	1940	0.8	ME			JE	2003	0.0	VE	2115	3.3
2	0149	3.8	10	0046	1.4	18	0209	4.2	26	0417	1.3
	0757	0.8		0641	2.6		0811	0.3		1014	2.7
WE	1401	3.7	TH	1213	1.5	FR	1424	4.6	SA	1610	1.5
ME	2012	0.7	JE	1901	3.3	VE	2049	0.0	SA	2230	3.3
3	0220	3.7	11	0216	1.5	19	0254	4.1	27	0509	1.3
	0822	0.8		0801	2.5		0850	0.3		1112	3.0
TH	1430	3.9	FR	1334	1.7	SA	1507	4.7	SU	1713	1.4
JE	2044	0.6	VE	2023	3.3	SA	2136	0.0	DI	2326	3.3
4	0250	3.7	12	0348	1.4	20	0339	3.8	28	0548	1.2
	0847	0.8		0935	2.6		0931	0.5		1153	3.2
FR	1458	3.9	SA	1516	1.6	SU	1551	4.5	MO	1801	1.2
VE	2115	0.6	SA	2150	3.4	DI	2225	0.3	LU		
5	0321	3.5	13	0451	1.2	21	0426	3.5	29	0010	3.4
	0912	0.8		1048	2.8		1013	0.7		0621	1.1
SA	1528	3.9	SU	1636	1.3	MO	1639	4.3	TU	1227	3.5
SA	2148	0.7	DI	2259	3.6	LU	2318	0.6	MA	1842	1.0
6	0352	3.4	14	0538	0.9	22	0516	3.2	30	0047	3.4
	0939	0.9		1139	3.2		1059	1.0		0649	1.1
SU	1559	3.9	MO	1737	1.0	TU	1732	4.0	WE	1258	3.7
DI	2222	0.8	LU	2353	3.9	MA			ME	1918	0.8
7	0425	3.2	15	0618	0.7	23	0022	0.9	31	0120	3.5
	1009	1.0		1223	3.7		0614	2.9		0716	1.0
MO	1632	3.8	TU	1828	0.6	WE	1154	1.3	TH	1328	3.9
LU	2259	1.0	MA			ME	1835	3.6	JE	1951	0.7
8	0502	3.0	16	0041	4.1	24	0142	1.2			
	1041	1.2		0656	0.5		0725	2.7			
TU	1711	3.7	WE	1303	4.1	TH	1309	1.5			
MA	2345	1.2	ME	1916	0.3	JE	1951	3.4			

SOLUTION - JEUX

MOTS FLÈCHÉS

	G		T		C		P	
A	U	S	T	R	A	L	I	E
	A	U	C	U	N	E		T
O	D	E		D	A	G	U	E
	E	D	R	E	D	O	N	
B	L	E	U		A		I	S
	O		B	A		P	R	O
T	U	N	I	S	I	E		T
	P	E	S	O		P	E	T
S	E	C		C	H	I	L	I
		T	R	I	S	T	E	S
E	V	A	D	A		E	V	E
	A	R	A	L		S	E	S

SUDOKU

2	3	8	7	9	6	4	1	5
1	6	5	3	4	8	7	9	2
9	7	4	1	2	5	8	3	6
6	8	1	4	3	9	2	5	7
7	2	3	6	5	1	9	8	4
5	4	9	2	8	7	3	6	1
4	1	6	9	7	3	5	2	8
8	9	7	5	1	2	6	4	3
3	5	2	8	6	4	1	7	9

ANAGRAMME

A	T	O	M	E					
A	T	O	M	E	S				
T	A	O	I	S	M	E			
A	T	O	M	I	S	E	R		
A	T	O	M	I	S	E	U	R	
S	O	M	P	T	U	A	I	R	E
I	M	P	O	S	T	E	U	R	
M	O	I	T	E	U	R	S		
M	O	T	E	U	R	S			
R	O	U	T	E	S				
S	U	R	E	T					

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	B	A	L	U	S	T	R	A	D	E
II	E	Q	U	E	R	R	E		O	S
III	L	U	T			A	V	E	N	T
IV	V	E	R	A	N	D	A		J	E
V	E	D	I	T	A	I		P	O	
VI	D	U	N	E	T	T	E		N	S
VII	E	C		L	O	I	N	G		P
VIII	R		P	I		O		R	U	E
IX	E	N	C	E	I	N	T	E		E
X	S	E	V	R	E	S		S	U	R



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, chemin Principal

Pointe-aux-Outardes(Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418 567-2203

Télécopieur : 418 567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs et de la culture :	418-567-2177 poste 1
Pompiers, ambulance, police :	911
Bibliothèque municipale (mercredi soir) :	418-567-2281 poste 5109
Régies de gestion des matières résiduelles :	418-589-4557
Site d'enfouissement :	418-567-3118/418-589-4557
Maison des jeunes :	418-567-1202
CLSC :	418-567-2274
Fourrière municipale (Refuge Le Chapitou) :	418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur est le 20 de chaque mois.



Julie Soucy



Sébastien St-Jean



Karine Cassista



Geneviève St-Laurent



Mélanie Devost



Sébastien St-Jean



Lison Éloquin



Sébastien St-Jean



Caroline Gagnon



Roxanne Marin



Roger Langlais



Sébastien St-Jean

Notre magnifique